le travail

Edition spéciale pour le syndicat des ouvriers de fer et titane du Québec (Tracy)

CSN

Le métal en fusion qui s'échappe des hauts-fourneaux

DOSSIER SANTE A Q.I.T.

Il nous faut continuer de combattre ensemble la racaille du capitalisme pour sauver notre santé.

Avant mon entrée à l'usine Q.I.T., on me parlait souvent d'exploitation des travailleurs, exploitation allant même jusqu'à leur retraite ou leur décès précipité, mais j'étais quelque peu sceptique. Depuis ce temps et spécialement depuis un an comme président du syndicat, alors que j'ai eu l'occasion de côtoyer toute la racaille du capitalisme (médecins, patrons, directeurs du personnel etc.) j'en suis venu à être convaincu qu'il faut travailler à montrer au public et aux travailleurs de la province toutes les astuces et représailles développées par la compagnie pour étouffer les travailleurs.

Quand une compagnie, vingt-cinq ans durant, ne donne aucun résultat valable pour protéger l'état de santé de ses employés et quand, après qu'un ouvrier ait réussi péniblement à se faire examiner ailleurs et obtenir compensation de la CAT pour sidérose ou silicose, cette compagnie transfert cet homme dans un endroit deux fois plus empoussiéré avec une baisse de moitié de son salaire, il est temps qu'on prenne les moyens pour qu'elle cesse de bafouer tous ses employés.

Lorsque le syndicat réussi à démontrer avec l'aide de personnes compétentes et un questionnaire sur les symptômes de maladies industrielles, que 75% des travailleurs de l'usine pourraient être atteints d'une manière ou d'une autre, on nous rit en plein nez; et cela, même si c'est confirmé par des experts des ministères de l'environnement et du travail.

Lorsque les médecins à qui l'on a demandé de l'aide se font embaucher par la suite par cette compagnie; lorsqu'un représentant du sous-ministre des affaires sociales nous certifie de l'aide gouvernementale verbalement et change d'idée quatre jours après, on comprend vite que cette multinationale a tous les pouvoirs en main.

Il ne reste aux travailleurs de QIT qu'une solution: continuer de se battre ensemble contre cette exploitation inhumaine que nous vivons présentement, tout en espérant recevoir l'appui de ceux qui nous ressemblent et qui non pas peur eux non plus, de ces multinationales.

Gilles Lamoureux,
président,
Syndicat des Ouvriers
du Fer et du Titane.

Enquête syndicale sur la santé des travailleurs de la Q.I.T.

Depuis plus de 25 ans, les travailleurs de Quebec Iron & Titanium (QIT) subissent des conditions de travail des plus inhumaines. La compagnie n'a rien fait pratiquement pour enlever le bruit, la poussière et la chaleur.

La santé des ouvriers ne l'intéresse pas. Seuls, les profits sont importants. Il faut toujours plus de production, et toujours plus vte. Ce n'est donc pas surprenant que les médecins de cette compagnie, comme tous les médecins des autres compagnies, ont pour unique rôle, de "patcher" les travailleurs afin de les maintenir sur la production.

Pour en finir avec cette exploitation, le Syndicat a décidé de passer aux actes. Au début de l'année, une enquête systématique était entreprise à l'usine.

Préparé par une équipe compétente dont des chercheurs d l'institut de recherches appliqués sur le travail (IRAT) et en étroite collaboration avec Claude Mainville du Service du Génie Industriel de la C.S.N., un questionnaire portant sur 126 symptômes utilisés en médecine pour dépister les maladies industrielles, a été distribué à plus de 1000 travailleurs. 668 travailleurs ont remis leur questionnaire dûment rempli, ce qui nous a permis de connaître à fond l'état de santé des ouvriers de l'usine.

Les données recueillies ont été analysée par une équipe de spécialistes et en voici les résultats.

NON-RESPECT DE LA LOI

L'usine dans laquelle nous travaillons est une fonderie. La compagnie a toujours dit qu'il allait de soi qu'une fonderie, c'est sale, empoussiéré, chaud, etc...

Ce sont des conditions inévitables, d'après eux. Bien entendu nous nous sommes habitués, jusqu'au jour où on a commencé à douter de la bonne foi de la compagnie.

Aujourd'hui, il n'y a plus de doute, nous *savons* que Q.I.T. nous a carrément menti et brûlés depuis 25 ans.

Voici ce qu'une enquête du Service d'Inspection du Ministère du Travail, effectuée au mois d'avril révèle:

"Eléments de risques pour la santé des travailleurs:

1- BRUIT:

Une étude sommaire de l'intensité du bruit nous révèle les conditions suivantes:

1.1 **Dans la cour (OPP)**
L'évent d'un collecteur de poussière dirige au-dessus de cette cour, des bruits constants de 89 (dba)

1.2 **Fonderie**
Des ventilateurs (fans) utilisés en très grand nombre pour le refroidissement des fournaises, aussi au plancher des coulées, constituent la plus importante source de bruit. Fréquence à la source 92 à 102 (dba)

(Et c'est ainsi dans l'ensemble de l'usine, les bruits variant de 80 à 98 (dba)

2- POUSSIERE ET GAZ:

2.1 **Fonderie**
2.1.2 Les fumées et gaz qui se dégagent au moment des coulées n'étant pas captés à la source, se répandent sur la bâtisse et incommodent les travailleurs localisés aux étages supérieurs.
2.1.3 On utilise des ventilateurs près des trous de coulées afin de repousser la fumée et les gaz, incommodant de ce fait les travailleurs de la fournaise suivante.
2.1.4 La structure de la bâtisse et du pont roulant, ainsi que le pont roulant, sont couverts de poussière qui se dégage par la vibration et flotte dans l'espace.
2.1.5 Les cheminées d'échappement du gaz (flambeaux) vers l'extérieur de la bâtisse sont munies d'un système d'allumage automatique.

En raison de la condition des fumées, les bougies d'allumage s'encrassent et les empêchent de fonctionner. On doit alors les allumer manuellement. Il en résulte que 75% des flambeaux ne sont jamais allumés et dégagent des gaz à pleine cheminée. Ces gaz vont incommoder les travailleurs des locaux adjacents et polluer tout l'environnement.

2.2 **Garage**
Le système d'évacuation des fumées et gaz n'est pas utilisé parce qu'il n'est pas adéquat.

La cie a 90 jours pour informer le Services d'inspection "des actions que vous avez prises ou entendez prendre pour corriger ces défectuosités".

Nous en sommes à 180 jours et rien n'a changé dans l'usine.

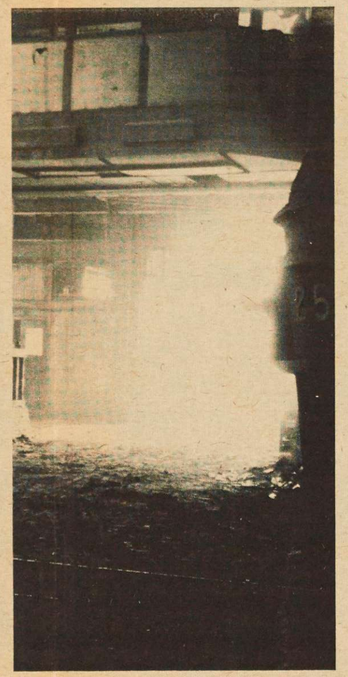

Personne n'est en sécurité à l'intérieur de l'usine.

Donner sa santé en travaillant: les travailleurs des fours sont les plus touchés!

Quand on fait l'analyse des symptômes par département, on s'aperçoit que ce sont les travailleurs des fours qui sont le plus touchés. Chez eux, la fréquence de tel ou tel symptôme dépasse souvent 50 pour cent, et elle est toujours plus élevée que dans les autres départements.

A l'inverse, ce sont les travailleurs des laboratoires qui sont le moins touchés. Pour les fins de notre analyse, on peut considérer les gens du laboratoire comme représentant l'état de santé de la population en général, étant donné qu'ils ne sont pas soumis aux conditions générales de l'usine.

	LABORATOIRE	ENRICHISSEMENT DU MINERAI	COUR	ENTRETIEN	FER ET SCORIE	FOURS
Symptômes de fatigue nerveuse % de ceux qui ne représentent *aucun* symptôme	42.9	37.2	24.3	22.8	19.2	8.9
Atteinte au système nerveux; lorsque les fibres nerveuses sont atteintes par des substances chimique. % de ceux ressentant plus de 5 symptômes	0	0	8.1	4.1	4	13.7
Maladies du métabolisme, dues à la chaleur, au bruit, aux changements de quarts etc. % de ceux qui ont plus de 6 sympt.	2.4	4.6	9.4	10.6	10.1	23.9
Maladies du métabolisme dues à l'intoxication de substances inorganiques. % de ceux qui ont plus que 4 symptômes.	0	5	13.7	16	11	22.5
Maladies des yeux résultant de brûlures par des produits chimiques ou consécutives à l'empoussiérage. % de ceux qui présentent plus de 4 symptômes.	7	14	14	17	20	30
Maladies des oreilles (dont la surdité) % de ceux qui présentent de 3 à 5 sympt.	0	16.3	10	13.9	11.1	20.9
Maladies pulmonaires dues à l'intoxication (comme la sidérose ou la silicose) % de ceux qui présentent plus de 4 symp.	21.4	25.7	21	40.6	40.4	55.8
Maladies pulmonaires dues à l'infection des voies respiratoires. % de ceux qui présentent plus de 4 symptômes.	2.4	7	8.2	9.7	12	21.3
Maladies du coeur % de ceux qui présentent plus de 4 symp.	-7	-7	15	-7	-7	15
Maladies de la peau causées par les produits chimiques. % de ceux qui ont plus de 3 symptômes.	10	16-19	16-19	16-19	27	32
Cancer du poumon	–	–	4.7	–	–	4.1

Un fait troublant!

La fréquence des blessures est plus élevée dans les départements où les travailleurs ont le plus de symptômes de maladies.

Voici le pourcentage par département, de ceux qui ont subi des blessures en 1975:

Fours	20%
Entretien, Enrichissement, Fer et scorie	environ 10%
Cour, Laboratoire	presque zéro

L'enquête révèle que les travailleurs se sentent très mal renseignés sur le résultat des examens médicaux de la compagnie.

18% se disent peu satisfaits des renseignements

36% disent qu'ils ne sont pas du tout informés A peine 11% sont satisfaits.

Les travailleurs sont-ils conscients de leur état de santé?

Pour le savoir, une question demandait aux travailleurs s'ils avaient le sentiment que leur état de santé s'était détérioré depuis 5 ans. Voici le pourcentage de oui, selon le nombre de symptômes que les travailleurs présentent:

Aucun symptôme	15% répondent oui
1 à 2 symptôme	39%
3 à 5 symptômes	61%
6 à 8 symptômes	80%
Plus de 9 symptômes	94%

39 symptômes varient avec l'âge

Qu'est-ce que cela signifie?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, parmi les 37 symptômes dont la fréquence varie avec l'âge, il y en a 35 qui sont plus fréquents chez les jeunes que chez les anciens. C'est le cas par exemple des symptômes suivants:

- courbaturé le matin
- mal au dos
- sensation de faiblesse
- trop fatigué pour manger.

Cela peut signifier deux choses:

- à la longue on s'endurcit, et on porte moins attention à son mal
- ou bien encore il y a une sélection naturelle: seuls les plus résistants demeurent à l'usine.

Par contre, 4 symptômes sont plus fréquents chez les plus anciens:

- être dur d'oreille
- perte massive des dents
- varices
- problèmes urinaires.

Cela signifie que ces symptômes sont liés à des maladies progressives, ou même irréversibles. C'est le cas de la surdité par exemple.

Les symptômes les plus fréquents parmi les travailleurs de l'usine

Symptômes liés au débalancement du système nerveux

– Maux de tête	48.5%
– Gonflé après les repas	47.3%
– Etre constamment sur ses gardes	46.9%
– Nerveux	44 %
– Se fâcher pour des riens	39.2%

Symptôme lié à l'intoxication par la poussière

– Crachats fréquents	41.8%
– Insomnie	37.5%

Symptômes liés à l'effort physique

– Courbaturé le matin	32.6%
– Mal de dos	36.2%
– Mal de jambes	31 %

Symptômes liés à la pollution de l'air

– Transpiration excessive	35 %
– Soif excessive	35 %
– Rougeur des yeux	32.2%
– Nez bouché	37.4%
– Se dérhumer souvent	30.2%
– Rhumes fréquents	34.7%
– Essouflement rapide	30.5%

Symptômes liés à la fatigue nerveuse ou à l'intoxication par la poussière

– Fatigue au moindre effort	28 %
– Faiblesse et étourdissement	26 %
– Masse étouffante dans la gorge	23 %
– Chaleurs et frissons	28 %
– Perdre son contrôle (poigner les nerfs)	28.6%
– Mal à l'estomac	29 %
– Roter beaucoup	21.6%
– Raideur dans le cou	21 %
– Mal aux épaules	21 %
– Brûlure aux yeux	28 %
– Mal aux yeux	24 %
– Vision embrouillée	22 %
– Ecoulement de larmes	20 %
– Bourdonnement des oreilles	25 %
– Durs d'oreilles	24 %

Pour avoir une meilleure idée de ce que représente ces tableaux, il suffit de transposer les chiffres sur une base de 1,000 travailleurs. Ainsi, 485 travailleurs sur 1,000 souffrent de maux de tête alors que 473 sur 1,000 se sentent gonflés après les repas.

– Démangeaisons, sécheresse de la peau, irritation de la peau, boutons	de 22 à 24 %
– Toux fréquente	
– Crampes dans les jambes	
– Mauvaise haleine	
– Hémorroïdes	
– Problèmes urinaires	environ 20 %

Les différents symptômes touchent un pourcentage important des travailleurs ce qui corrige l'évaluation subjective que chaque travailleur peut faire de tel ou tel symptôme. Par exemple, un travailleur peut faire une mauvaise évaluation quand il déclare qu'il est gonflé après les repas. Mais lorsque 47.3% des travailleurs déclarent ce malaise, ils ne peuvent pas tous se tromper.

La bataille est engagée sur la santé et la sécurité

Les travailleurs de Q.I.T. tiennent à passer des examens médicaux complets, par l'entremise des services publics et sous la surveillance du syndicat. Ils veulent que chacun reçoive ses résultats confidentiellement. C'est la seule garantie minimale face à une compagnie qui n'a rien fait 25 ans durant.

C'est la seule façon que l'on a de nous protéger. Jusqu'à date Q.I.T., comme d'ailleurs toutes les compagnies, n'ont cherché, quand on parle de santé et sécurité, qu'à assurer leur profit maximum. Combien de nos camarades de travail ont dû depuis 25 ans se battre seuls pour finalement perdre leur emploi ou être rétrogradés à des salaires inférieurs?

La bataille entreprise pour les examens se prolongera donc au niveau de la convention. Les travailleurs ont payé de leur santé, c'est assez. Ils ne paieront pas davantage.

L'expérience du Comité Conjoint de Sécurité à l'usine nous en a appris beaucoup sur l'attitude de la compagnie. Elle nous a appris en premier lieu qu'une compagnie ne cherche réellement qu'une chose: minimiser ses coûts de production pour faire le plus de profits. En second lieu cette expérience nous a appris que les travailleurs de l'usine n'ont aucun droit fondamental sur leur corps et que l'intégrité physique d'un ouvrier dépend de l'arbitraire patronal. Actuellement, si un ouvrier refuse de travailler pour des raisons de sécurité, il peut être congédié même s'il a raison. Et tant que l'arbitre n'a pas tranché (quand il tranche en faveur de l'ouvrier), c'est le gars qui doit payer de sa poche.

Le même problème se pose dans le cas de nos camarades accidentés. C'est encore le gars qui paie en attendant que... la CAT (Commission des Accidents du Travail) tranche une contestation de la compagnie, ou même simplement en attendant d'être remboursé.

Pourtant, c'est à l'usine que les gars se blessent et s'encrassent les poumons. C'est "au service" de la compagnie. Chaque tonne de fer ou de scorie contient des muscles déchirés, des jambes cassées, des poumons sidérosés et silicosés, des coeurs affaiblis, des nerfs atteints. Cela la compagnie le considère comme normal et faisant partie de ses coûts de revient, qu'elle cherche à tenir le plus bas possible.

Cela nous le considérons comme le coeur même du problème: tant et aussi longtemps que l'homme sera au service de la production plutôt que le contraire, il y aura des accidents, des maladies industrielles et, comme notre camarade Richard Forcier, écrasé par une locomotive cet été, des morts parmi les ouvriers.

Ce renversement ne se fera pas par le "dialogue", il serait déjà fait, il se fera par notre force collective.

C'est une loco (track-mobile) semblable à celle-ci qui a écrasé Richard Fortier.

Ce que nous voulons entre autres

- **QUE la poussière, le bruit, la chaleur, et les autres conditions dangereuses de travail, soient éliminées à leur source.**
- **QUE les travailleurs accidentés ou atteints d'une maladie ne subissent aucune perte de revenus présents et futurs et qu'ils ne subissent aucune menace pouvant entraîner la perte de leur emploi.**
- **QUE le ministère des Affaires sociales examine tous les travailleurs de QIT afin de connaître leur état de santé réel, tel que demandé depuis juillet 76.**
- **QUE les résultats écrits de cet examen soient remis uniquement et respectivement à chacun des travailleurs.**

le travail

Publié par la CSN
Produit par le service d'information
Grâce à la collaboration du comité d'information des travailleurs de la Q.I.T. qui ont écrit tous les textes et se sont procurés les photographies.
Tirage: 15,000.

De la poudre aux yeux!

Depuis que le syndicat a décidé de prendre en main l'aspect de l'état de santé des travailleurs, la compagnie a décidé de préparer en catimini un programme de santé pour l'usine. Ce programme, préparé par une équipe de médecins de Québec, rémunéré au rythme de $300.00 par jour, a commencé à s'appliquer cette année.

Attitude de la compagnie:

Voici trois faits illustrant bien l'attitude de Q.I.T. vis-à-vis l'action du Syndicat.

Les accidents: C'EST LA FAUTE DES TRAVAILLEURS

Au début de l'année, la compagnie invitait les représentants des travailleurs sur le comité conjoint à participer à des cours de formation sur la sécurité. L'offre était déclinée... et pour cause: peu de temps après, Lauréat Bouchard responsable de la sécurité pour la compagnie, donnait par écrit son point de vue sur la sécurité.

Voici ce que ça donne:
"Voici les dix principaux éléments qui peuvent inciter le travailleur à de mauvaises habitudes ou à des actes dangereux:

1. l'ignorance du risque
2. l'indifférence
3. la témérité
4. mauvaise habitude de travail
5. un mauvais exemple
6. la paresse
7. la hâte
8. des sautes d'humeur
9. la fatigue et l'échec
10. formation inadéquate.

Les mauvaises habitudes ou actes dangereux entrainent soit des blessures, des bris à l'équipement ou des pertes de production.

Quand il y a blessure, on dit que c'est un problème de prévention, sinon cela devient un problème de production. Fondamentalement c'est toujours le même problème, celui d'un travail mal fait.

Les actes dangereux sont toujours des problèmes de production, qu'importe que vous cassiez la machine, endommagiez le produit ou blessiez un homme.

Eliminez les mauvaises habitudes ou les actes dangereux des procédés de production, et vous allez sensiblement améliorer la productivité, réduire les prix de revient, et éviter les blessures."

Le problème du gaz

Les gars du laboratoire de contrôle ont maintenant acquis une idée assez précise de l'attitude de la compagnie concernant la **Sécurité.**

L'analyseur de monoxyde de carbone installé dans le laboratoire signalait trop souvent la présence du gaz; ce qui supposait des arrêts de travail. Ce gaz provient en grande quantité des cheminées de la fonderie dont les systèmes d'allumage ne fonctionnent pas, laissant le gaz se répandre sur les environs.

La norme reconnue de sécurité dangereuse du monoxyde de carbone est de 50 PPM (50 particules par million). Et encore, ce chiffre est élevé selon certains experts.

Comme l'alarme de l'analyseur sonnait trop souvent, la compagnie la fit ajuster pour qu'elle sonne à ... 125PPM!!!

Après une première intervention du Syndicat, elle fut baissée à 75 PPM.

Finalement, il a fallu argumenter durement au Comité Conjoint, documents à l'appui, pour que la compagnie consente à baisser l'alarme à... 51 PPM!